

Hôtel de ville - Château du Breuil
Mézidon-Canon
14270 Mézidon Vallée d'Auge
02.31.20.01.96
www.mva14.fr

FA/AB/ALJL/CJP
Objet : reprise de l'école le 12 mai

Monsieur Le Maire

François Aubey

Aux

Parents d'élèves

Mézidon Vallée d'Auge

le 06 mai 2020

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs semaines, nous travaillons en concertation avec l'Inspecteur de l'Education Nationale et les directeurs des écoles pour que vos enfants puissent reprendre le chemin de l'école dans le respect des règles d'hygiène renforcées et des gestes barrières.

La décision n'a pas été simple à prendre, mais nous avons décidé que les neuf écoles maternelles et primaires de Mézidon Vallée d'Auge réouvriraient leurs portes la semaine prochaine.

Certains d'entre vous ne remettront pas leur enfant à l'école et d'autres étaient en forte demande. Satisfaire tout le monde n'était donc pas possible.

Ensemble, nous avons fait le choix de limiter à 10 le nombre d'enfants par classe en maternelle et à 12 en élémentaire, pour assurer la reprise des activités scolaires dans les meilleures conditions.

Ainsi, dès le 12 mai, en plus des enfants des personnels prioritaires, les grandes sections, les CP et les CM2 seront accueillis dans leur classe, selon le planning établi par chaque enseignant.

Pour les autres élèves, l'accueil reprendra à partir du 25 mai même si une incertitude plane sur l'accueil des petites et des moyennes sections de maternelle. Les enseignants vous communiqueront en temps voulu l'emploi du temps de votre enfant.

Les services de cantine et de garderie seront assurés par le personnel de la ville avec des effectifs renforcés. Tous les agents mobilisables seront sur le terrain pour accueillir et encadrer vos enfants, préparer les repas et procéder au nettoyage approfondi et à la désinfection quotidienne des locaux. Certains points sensibles comme les poignées de portes, boutons de lumières ou sanitaires seront désinfectés trois fois par jour.

Soyez assurés, chers parents d'élèves, que la ville de Mézidon Vallée d'Auge met tout en œuvre pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles tout en assurant le maximum de sécurité sanitaire pour l'ensemble des publics : enfants, parents, enseignants et agents municipaux.

Il vous appartient de surveiller quotidiennement l'état de santé de votre enfant et surtout de ne pas le mettre à l'école s'il a de la fièvre ou s'il tousse.

Enfin, il est impératif de respecter les règles de distanciation sociale aux abords de l'école sachant que vous n'aurez pas le droit de pénétrer dans les locaux scolaires.

Nous restons à votre écoute et vous remercions par avance de votre compréhension.

Comptant sur votre bienveillance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Cordialement,

Le Maire,



Fuly.
François AUBEY